

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ACCESS COMMERCE

(Eurolist)

Par courrier du 6 juillet 2007, la société Sopromec Participations (15-19 rue des Mathurins - 75009 Paris), contrôlée par Pélican Venture (1), a déclaré, par suite de la cession d'actions ACCESS COMMERCE sur le marché, avoir franchi en baisse, le 3 juillet 2007, le seuil de 5% des droits de vote de la société ACCESS COMMERCE et détenir 326 253 actions ACCESS COMMERCE représentant 652 506 droits de vote, soit 2,84% du capital et 4,59% des droits de vote de cette société (2).

-
- (1) Le groupe Natixis a cédé la société Sopromec Participations à Pélican Venture le 12 octobre 2006.
(2) Sur la base d'un capital composé de 11 500 921 actions représentant 14 229 977 droits de vote.